



COYE-LA-FORET

**18^{ème} BROCANTE
de l'Association des
Familles**

Dimanche 2 juin

Rue d'Hérivaux

Tél. :06.74.37.80.82

Email : associationdesfamillescoyelaforet@laposte.net

BROCANTE de l'Association des Familles

**Dimanche 2 juin
Rue d'Hérivaux- 60580 COYE-LA-FORET**

Horaires d'ouverture au public : De 8H00 à 18 H 00

Mise en place des exposants : A partir de 6 H 00, accueil rondpoint des Bruyères ou Grande Rue selon votre emplacement. Sera précisé sur votre confirmation d'inscription qui vous sera remise le samedi 25 mai de 10h à 12h30 au Centre Culturel de Coye ou par courrier pour les extérieurs et professionnels.

Stationnement hors zone brocante obligatoire. Pas de véhicule sur les emplacements sauf autorisation spéciale.

Inscription : Limite d'inscription (ferme et définitive) et de paiement le 18 mai 2024. Les inscriptions seront validées au fur et à mesure de leur arrivée dans la limite des emplacements disponibles.

Renseignements : ☎ 06.74.37.80.82
@ associationdesfamillescoyelaforet@laposte.net

LES COMMANDEMENTS DE LA BROCANTE

Vous avez le droit de participer en qualité d'exposant, la loi vous y autorise sous certaines conditions !

- Il faut vous inscrire et obtenir de l'Association des Familles une autorisation individuelle et Nominative.
- Tout dossier incomplet ou sans règlement ne sera pas pris en compte.
- Ne vendre que des objets usagés vous appartenant, ne pas avoir acheté ces articles pour la revente.
- Indiquer le prix sur chaque article (mesure légale exigée pour la défense du consommateur).
- Prendre connaissance de l'arrêté municipal, s'y conformer, ainsi qu'au règlement.
- Se soumettre avec bonne humeur aux contrôles éventuels de la police municipale et de la gendarmerie qui oeuvrent pour la sécurité de tous et préviennent le recel.
- Respecter l'environnement de la commune qui vous accueille.
- Respecter le code de la route pour le stationnement et la circulation
- Aucun véhicule ne sera toléré sur le parcours de la brocante ou en stationnement derrière le stand.
- Les organisateurs ne sont pas responsables de la météo.

Bulletin d'inscription Brocante

(à compléter lisiblement et à retourner pour le samedi 18 mai 2024 au plus tard)

Nom : Prénom : **Particuliers**
5 euros / m

Adresse :
.....
Professionnels
(alimentaire ou non)
10 euros/m

CP : Ville :

☎ :/...../...../.....

Mail :@.....

Nombre de mètres retenus : (minimum 2 m linéaires, maximum 12)

Je joins à ce bulletin de réservation le règlement total de mon emplacement par chèque
(obligatoire) soit : € à l'ordre de : Association des Familles de Coye-La-Forêt.

Désignation et déclaration des marchandises d'occasion vendues :
.....
.....

Après avoir lu et approuvé le texte ci après :

Je sollicite l'autorisation de Monsieur le Maire de Coye la Forêt de participer en qualité d'exposant à la Grande Brocante annuelle de Coye la Forêt qui est organisée par l'Association des Familles. Je déclare avoir pris connaissance de l'arrêté municipal et connaître le règlement de l'organisation de la brocante déchargeant par là même les organisateurs de toutes les responsabilités pénales, civiles et administratives quant à ma participation. Je m'engage à ne pas enfreindre les interdictions et à ne pas céder cette autorisation qui m'est consentie à titre personnel et individuel. J'atteste sur l'honneur ne pas participer à plus de 2 brocantes dans l'année (particuliers uniquement).

Et renseigné les éléments obligatoires suivants (particuliers et professionnels) :

Carte d'identité n°
Délivrée par
Pour les professionnels : RC N°
A le

J'ai lu et j'accepte le règlement de la Brocante de l'Association des Familles de Coye-la-Forêt (case à cocher)

Date et Signature (obligatoire) :

A retourner à : Association des Familles / Brocante 2024
Chez Madame Mariage - 44 rue d'Hérivaux - 60580 COYE LA FORET

Informations Brocante 2024

- L'association se réserve le droit d'annuler la brocante dans le cas où les règles sanitaires l'y contraindrait ou si les mesures de sécurité imposées n'étaient pas applicables.
- Aucun véhicule ne sera toléré sur le parcours de la brocante ou en stationnement derrière le stand.
- Les organisateurs ne sont pas responsables de la météo.
- Votre inscription validée en fonction de son arrivée dans la limite des emplacements disponibles est ferme et définitive

Communication de votre numéro d'emplacement :

Coyens : Une permanence sera tenue au Centre Culturel le samedi 25 mai de 10 à 12h30. Une liste sera affichée au Centre Culturel.

Extérieurs et Professionnels : Un courrier vous sera adressé à partir du 23 mai.

Accueil des exposants : A partir de 6h00, Rondpoint des Bruyères et Grande Rue (*sera précisé en fonction de votre emplacement*)

Zones d'exposition : Parking des Bruyères, Parking du Centre Culturel, Parking du Scarabée, Rue d'Hérivaux (du Carrefour des Bruyères à la Grande Rue, Impasse du clos St Antoine, Impasse aux Cerfs et Impasse des Abeilles

